

less frequent verb *neveštan* "to write", pres. stem *nevis-*, has not lost its initial prefix *ne-*.

In a similar way we should explain the shortened imperative form *be-ze* "let!" of the verb *gozâštan* "to let, to leave, to put" used to emphasize the imperative meaning of the subjunctive, cf. *be-ze be-r-e* "let him go!" as opposed to the less reduced *be-zâr* "leave! put!" (official form *be-gozâr*).

In some words of particularly high frequency final *-r* is dropped, e.g., *age* "if", *mage* (interrogative particle), *âxe* "after all", cf. official forms: *agar*, *magar*, *âxer*. In other words final *-r* is maintained: *tabar* "axe", *honar* "art", *mâher* "master".

The numeral *yek* "one" is pronounced, in colloquial Persian, *ye* without final *-k*. It should be attributed to the high frequency of this word used as indefinite article as well.

BIBLIOGRAPHY

- Lazard G., *Grammaire du persan contemporain*, Paris 1957.
Mańczak W., *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*, Kraków 1969.
Mańczak W., *Słowińska fonetyka historyczna a frekwencja*, Kraków 1977.
Mańczak W., *Frequenzbedingter unregelmässiger Lautwandel in den germanischen Sprachen*, Wrocław 1987.
Pejsikov L. S., *Tegeranskij dialekt*, Moskva 1960.
Vahidyân T., *Dastur-e zabân-e âmmiyâne. Fârsi*, (without date and place of publication).

DARIUSZ ROZMUS
MAREK SKOCZEK

SULH

L'objet de cet article est de comparer la signification culturelle de la racine sémite "slh" (1. en hébreu סלח). Cette comparaison concernera les anciennes cultures juive et arabe.

Dans le cas de la langue hébraïque le mot formé à partir de cette racine signifie avant tout "pardonner" et aussi, moins souvent, "s'excuser tout en attendant le pardon". Le terme (2. סליחה) formé à partir de ce verbe signifie "le pardon".¹ Le nouveau dictionnaire "hébreu-polonais et polonais-hébreu" édité en 1993 cite un verbe formé à partir de cette racine: "lisloach" (3. לסלח) qui veut dire "pardonner" et le mot "selicha" (4. סליחה) – le pardon – mentionné ci-dessus.²

Quant à la langue arabe, les verbes suivants se forment à partir de la racine "slh": "salaha", "saluha" – être convenable, convenir, être adéquat, pratique, utile, mais aussi: croyant, pieux. Le nom formé à partir de cette racine signifie la paix, l'accord, l'alliance, le cessez-le-feu.³ Pourtant il vaut mieux souligner que ce mot ne se trouve pas parmi les mots employés le plus souvent pour dire "la paix".

En s'appuyant sur l'Encyclopédie de l'Islam, on conclut que ce terme est lié à l'application de la loi basée sur la loi coutumière. Parfois il porte sur l'objet d'une vente et sur un accord conclu à cette occasion. Il devient aussi un moyen pour réconcilier deux parties opposées. La situation où une mutilation ou même un meurtre provoque une controverse, est l'exemple flagrant d'un cas où on conclut "un sulh". Les juristes médiévaux distinguaient quelques façons de conclure "un sulh" mais cela concernait des crimes graves. Dans les

¹ voir *A concise Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament* based upon the lexical work of Ludwig Koehler and Walter Baumgartner by William Holladay, Leiden, E. Brill 1972, p. 257, les équivalents anglais – practice forbearance, pardon forgive.

² A. Klugman, *Nouveau dictionnaire polonais-hébreu, hébreu-polonais*, Warszawa – Tel Awiw 1993.

³ voir J. Danecki, J. Kozłowska, *Dictionnaire arabe-polonais*, Warszawa 1996, d'autres dictionnaires populaires, par exemple celui de H. K. Baranow donnent des significations similaires. Les dictionnaires de la langue classique arabe comme tag al arus ou bien muhit al muhit traduisent ce terme par "la paix".

situations extrêmes, la partie qui se croit injustement accusée a le droit de faire appel à la loi divine. Cependant, cet appel a pour objectif d'aboutir à un accord, de conclure la paix.⁴

Quant au monde arabe, on peut citer une coutume provenant des pays du Maghreb, liée particulièrement au mot "sulh".

Aujourd'hui encore, on rencontre des gens qui s'en souviennent ou même l'appliquent comme leurs ancêtres. Il arrivait, dans le cas d'un crime plus grave, c'est-à-dire d'un meurtre, qu'on mette par écrit un accord réalisé spécialement à cette occasion. L'accord, une fois accepté, devait faire oublier une "vendetta" sanglante. On déduit d'une relation recueillie dans les environs de Tobrouk, en Lybie, qu'il y avait, et cela il n'y a pas si longtemps, une coutume intéressante pratiquée dans les relations entre tribus. Dans le cas d'un meurtre commis sur l'un des membres d'une tribu donnée, les supérieurs de cette tribu et ceux de la tribu d'où le meurtrier provenait se réunissaient. Les deux parties mettaient par écrit un contrat conditionnel qui contenait la description du meurtre. Puis, dans un endroit connu seulement des supérieurs des deux tribus, on cachait cet accord en l'enterrant. On le sortait quand l'un des membres de la tribu dont provenait la victime commettait un crime identique. A ce moment-là, on annulait les deux actes et l'on concluait un accord. De cette façon, on évitait souvent des conflits graves et même une guerre.⁵

Ce qui est important pour notre réflexion, c'est que cet accord-là contient les éléments du pardon conditionnel et réciproque des injustices qui ont été commises. Avant de conclure la paix, il faut que le mal commis soit oublié, au moins partiellement. La pratique de cacher, d'enterrer le texte de l'accord est un deuxième élément de cette coutume qui n'est pas tout à fait clair.

Les deux mots fondés sur la même racine sémitique ne sont-ils liés au niveau sémantique que grâce à leur origine géographique commune: une même langue et une même culture? Pour étudier cette question il faut se référer au texte de l'Ancien Testament en hébreu.⁶ Grâce à la concordance de la Bible en hébreu, on peut étudier les cas d'apparition des formes grammaticales du verbe (סלח) et considérer les contextes dans lesquels il apparaît.⁷

Dans la Bible, le mot est employé pour la première fois à l'endroit qui est en quelque sorte le fondement et l'origine de l'Alliance conclue entre l'homme

⁴ mot "sulh", l'*Encyclopédie de l'islam*,

⁵ Dans cette partie du monde on applique la loi coutumière de l'accord encore aujourd'hui. Dans beaucoup de conflits on voit que la police n'intervient pas si les deux parties concluent un accord. Cet accord devient souvent le moyen d'indemniser la personne endommagée s'il n'y a pas de sécurité sociale (dans le sens qu'on comprend ce mot en Europe).

⁶ Pour les traductions de la Bible nous nous sommes fondés sur la version de la Bible éditée par la Société Biblique Britannique et Etrangère.

⁷ voir *Veteris Testamenti-concordantiae hebraicae atque chaldaica* par Solomon Mandelkern, Leipzig MDCCCXCVI.

et Dieu (Exode 34,9). Avant dans ce texte "le Seigneur dit à Moïse: Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, j'écirai sur ces tables les mêmes paroles. Moïse tailla des tables comme le Seigneur le lui avait ordonné. Le Seigneur passa devant lui et proclama: "Le Seigneur, le Seigneur, Dieux miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté, 7. qui reste fidèle à des milliers de générations, qui supporte la faute...Moïse s'agenouilla à terre...9

ויאמר אֱלֹהִים מִצְאָתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אֲדֹנָי
יְלִיךְ-נָא אֲדֹנָי בְּקֶרְבְּנוּ כִּי-עַם-קָשָׁה-עָרִף
(הוא וסלחת לעוננו ולחטאתנו ונחלחנו)

La réponse de Dieu fut très concrète: Il dit: "Je vais conclure une alliance. Devant tout ton peuple je vais réaliser des merveilles...". Ensuite le mot apparaît dans le même contexte mais cette fois-ci il concerne le rappel de l'Alliance qu'il faut respecter car, en cas du réniement, Dieu ne pardonnerait pas, se mettrait en colère et effacerait le nom de l'apostat (le cinquième livre de Moïse 29,19). Comme dans beaucoup d'autres cas, le mot "pardonner" s'emploie dans le contexte d'une enfreinte de l'Alliance écrite sur les tables de pierre. Evidemment, il apparaît aussi dans le dialogue individuel entre l'homme et Dieu, c'est-à-dire dans une prière, dans les Psaumes (Ps.103,3, Ps.86,5, Ps. 130,4.).

Il faut dire aussi que les tables, en tant que documents, ont été cachées dans l'endroit le plus saint, c'est-à-dire dans aron-ha-kodech- le coffre saint qui a été mis dans la tente de la rencontre ou bien dans la tente – lieu du témoignage ('ōhel mō'ēd, 'ōhel hā'ēdūt, ou bien miškan hā'ēdūt), et ensuite dans le saint des saints du temple élevé par Salomon.⁸ Dans une prière très personnelle de Salomon au moment de la consécration du temple, le mot: "pardonne, veuille pardonner" (7. וסלח) apparaît plusieurs fois.

Dans les Psaumes, par exemple dans le Psaume 103, il est directement dit que Dieu pardonne les péchés de l'homme et que ceux qui préservent l'Alliance reçoivent sa grâce. Il n'y a aucun doute que si l'homme respecte l'Alliance, Dieu reste, pour ainsi dire, fidèle au traité de réconciliation conclu entre ces deux partenaires pourtant incomparables. Cet accord – réconciliation n'annule pas d'après la Bible la punition entraînée par le péché. Cependant il peut l'ajourner ou l'atténuer.⁹

Après avoir comparé les deux traditions c'est-à-dire le "sulh" arabe et le contexte dans lequel le mot hébreu "pardonner" apparaît, nous pouvons

⁸ voir G. von Rad, *Teologia Starego Testamentu*, Warszawa 1986, p. 189.

⁹ le mot "réconciliation" *Praktyczny Słownik Biblijny*, Warszawa 1994, "...La relation définie avec Jahwe (-l'alliance) dans laquelle Jahwe reste "Seigneur" est une condition de la réconciliation ... citation, page 986.

indiquer quelques facteurs communs à la signification des deux mots. Premièrement, ils apparaissent au moment de la conclusion de l'Alliance et sont liés au pardon de péchés ou seulement à la suspension de l'exécution de la peine- vengeance à condition que les exigences de l'accord soient respectées. Dans le premier cas, cela concerne l'Alliance avec Dieu, dans l'autre l'accord entre deux tribus. Le texte de l'accord, connu en tant que document par tous, est cependant caché dans un endroit extraordinaire ou un endroit connu seulement par certains. Dans le cas de l'Alliance avec Dieu, les conditions sont évidemment posées par le Créateur. Mais ne s'engage-t-il pas à protéger le peuple juif et n'est-il pas, lui aussi, une partie de l'Alliance?

Maintenant, nous pouvons passer à un autre livre sacré révélé d'abord aux descendants d'Ismaël, c'est-à-dire au "Coran saint".¹⁰ Nous avons été surpris par le fait que la racine "salah" (dans cette forme) n'apparaît que deux fois: pour la première fois dans la sourate al Ra'd (Tonnerre) 13,23., pour la deuxième, dans la sourate al-Mu'min (Croyant) ou Gafir (Celui qui pardonne) 40,8¹¹

Les deux versets sont presque identiques:

سورة الرعد:
23 - جنات عدن يدخلونها ومن صلح من آبائهم وأزواجهم وذرياتهم والملائكة يدخلون عليهم من كل باب.

la sourate "Tonnerre":

23 Ils seront introduits dans les jardins d'Eden, ainsi que leurs pères, leurs épouses et leurs enfants **qui auront été justes**. Là, ils recevront la visite des anges qui y entreront par toutes les portes en leur disant:

24 - السلام عليكم...

24 La paix soit avec vous

25 - والذين ينقضون عهد الله من بعد ميثاقه ويقطعون ما أمر الله به أن يوصل ويفسدون في الأرض أولئك لهم اللعنة ولهم سوء الدار.

25 Ceux qui violent la paix de Dieu après l'avoir acceptée, qui séparent ce que Dieu a voulu unir et commettent les iniquités sur

la terre: ceux-là chargés de malédictions...

¹⁰ Dans ce cas, les auteurs de l'article se sont fondés sur deux versions du Coran. La première, c'est l'édition bilingue arabe-polonaise: *le Coran Saint*, Islam International Publication Ltd., 1990, la deuxième, c'est la traduction du Coran en polonais réalisée par J. Bielawski, Warszawa 1986.

¹¹ Les deux traductions mentionnées ci-dessus donnent une autre numérotation des versets mais la différence n'est pas grande: seulement un numéro.

سورة غافر:

7 - الذين يحملون العرش ومن حوله يسبحون بحمد ربهم ويؤمنون به ويستغفرون للذين آمنوا ربنا وسعت كل شيء رحمة وعلما فاغفر للذين تابوا واتبعوا سبيلك وقهم عذاب الجحيم.

la sourate "Croyant":

"7. Ceux qui portent le trône, ceux qui l'entourent, célèbrent les louanges du Seigneur, ils croient en lui et **implorent son pardon** pour les croyants. Seigneur, disent-ils, tu embrasseras tout de ta miséricorde et de ta science. Pardonne à ceux qui reviennent à toi, qui suivent ton sentier, sauve-les du châtement douloureux.

8 - ربنا وأدخلهم جنات عدن التي وعدتهم ومن صلح من آبائهم وأزواجهم وذرياتهم انك أنت العزيز الحكيم.

8. Seigneur, introduis-les dans les jardins d'Eden que tu leur as promis ainsi que leurs parents, leurs épouses et leurs enfants **qui auront pratiqué ta vertu**. Tu es puissant, tu es le sage.

Le contexte dans lequel ces deux versets sont énoncés est semblable. Le mot qui constitue l'objet d'étude de notre article est rendu par "Justes" ou bien "Ceux qui font le bien". Un peu avant dans la sourate "Tonnerre", dans le verset 21 il est dit que les Justes ce sont "Ceux qui remplissent fidèlement les engagements pris envers Dieu et ne brisent point son Alliance". Pour nous qui écrivons ces mots il est clair que dans les deux livres sacrés, la racine sémite possède la même signification. Dans les deux cas, la racine "slh" apparaît dans le contexte de l'Alliance entre Dieu et l'homme, Dans le Coran elle a même une signification eschatologique. Ceux qui font le bien, les justes à qui il a été pardonné entreront dans les jardins de l'éternel Eden. Car, comme il a été dit dans le Psaume 130: "Si tu retiens les fautes, Seigneur, Seigneur, qui subsistera? 4. Mais tu disposes du pardon (8. כִּי-עֹמֶךָ חֶסֶד-לְיָחִי)".

Il y a une autre question qui se pose: les deux livres sacrés on-t-ils employé par hasard la même racine? On sait très bien que l'islam et son livre sacré se sont fondés sur les révélations précédentes, sur la tradition juive et chrétienne. Ce qui est intéressant, c'est le fait que dans un contexte similaire il apparaisse dans le Coran un mot provenant de la racine "slh".

Dans les deux sourates, à la place on pourrait pourtant trouver d'autres mots arabes, tout à fait différents, qui pourraient être traduits par: pieux, justes etc. (عادل, تقى, ورع)

Nous sommes d'avis que cete convergence n'est pas accidentelle.

Elle peut même témoigner d'une plus grande convergence des deux textes au niveau même de la signification des racines élémentaires communes. Plus de similitudes de ce genre sont vraisemblablement prévisibles.

GUNDULA SALK

SOWJETISCHE REALITÄTEN IM KYRGYZISCHEN AJYL
BIOGRAPHISCHE NOTIZEN
ÜBER ČYNGYZ TÖRÖKULOVIČ AJTMATOV

Zu Literatur und Material

Die überaus große Anzahl von Sekundärmaterial zu Person, Leben und Werken des Autors Čyngyz Ajtmatov, die in dessen Heimat Kirgizstan mittlerweile publiziert worden ist, gibt weniger einen umfassenden historisch-gesellschaftlichen bzw. literaturwissenschaftlichen Überblick, als vielmehr einen Einblick in vergangene bzw. bestehende Verhältnisse dieser Republik.¹ Tatsächlich erhielt ich den Eindruck, daß der Autor Ajtmatov – zumindest seit der Unabhängigkeitserklärung der Republik Kirgizstan (August 1991) – in Publikationen beinahe ebenso häufig behandelt wurde wie der Protagonist des kirgizischen Heldenepos *Manas*, dessen 1000-jähriges Jubiläum zwischen dem 25. – 30.08.1995 in Biškek und Talas feierlich begangen wurde.² Somit läßt sich vermuten, daß ein zeitgenössischer "Held", der gleichermaßen mit literarischen Gaben wie auch politischen Qualitäten bedacht ist, als Begleiter auf dem Wege aus sowjetischen in postsowjetische kirgizische Realitäten ebenso seinen Wert erfüllt wie die "epische Stütze" aus früherer Zeit. Und wahrhaftig – nicht jeder Kirgize hat ein Buch Ajtmatovs selbst gelesen (was natürlich mit der Versorgungslage in Zusammenhang stehen könnte), jedoch scheint es, daß wohl ein jeder etwas über ihn zu sagen vermag.

Ein wichtiger Knotenpunkt der Ajtmatov-Forschung in Kirgizstan ist ein führender Philologe am Institut für Literaturwissenschaft der Akademie der Wissenschaft, Biškek, Prof. Dr. *Abdyldağan Akmatoliev*, dessen Arbeiten sich auf Ajtmatovs literarisches Schaffen konzentrieren. Als Vorsitzender des Ajtmatov-Clubs sorgt er bereits seit längerer Zeit für den wissenschaftlichen Informationsfluß, über den vor dem Zusammenbruch der UdSSR mehr oder minder nur mittels Institutionen verfügt worden war. *Pisatieli Sovetskogo*

¹ Dieses bezieht sich insbesondere auf die häufigen Artikel in den Kulturrubriken der Zeitungen *Kyrgyz Ruxu*, *Kyrgyz Madanijaty*, *Erkin Too*, *Manas Dürbütü* u.a. Publikationen, die für den vorliegenden Artikel jedoch aufgrund ihrer Schwerpunkte oder Natur der Themenbehandlung von geringerer Wichtigkeit erschienen.

² Seit 1992 konnte ich in alljährlichen mehrmonatigen Aufenthalten umfassendes Material sammeln, welches sich auf literarische – insbesondere mündliches Kulturgut – und historisch-gesellschaftliche Tatbestände bezieht.